

La Lettre de



N°169 - Avril 2017

COYE-LA-FORÊT

Membre de la communauté de communes de l'aire cantilienne

Le mot du Maire

Chères Coyennes, Chers Coyens,

Le 25 mars dernier, j'ai eu le plaisir de remettre aux jeunes de 18 ans de la commune leur première carte d'électeur. Ce fut l'occasion de leur rappeler l'importance de leur devoir civique en cette année électorale primordiale pour notre pays. Dimanche 23 avril, nous sommes tous appelés à voter pour le 1^{er} tour des élections présidentielles. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 de la commune voteront également début avril pour élire les nouveaux membres du Conseil Municipal d'Enfants.

Le Conseil Municipal du jeudi 6 sera consacré au vote du budget annuel de la commune conformément aux engagements exposés lors du débat d'orientation budgétaire.

Le programme de la 36^e édition du Festival Théâtral sera présenté le 8 avril. Il aura lieu du 9 au 31 mai. Ne tardez pas à réserver vos places.

Dernière minute :

Les médecins exerçant à Coye nous ont fait part récemment de leur souhait de pouvoir exercer leur activité dans des locaux adaptés. Si aucune solution pérenne n'est trouvée, ils pourraient quitter la commune. Nous avons donc engagé une réflexion afin de pouvoir répondre à leur besoin. Nous vous tiendrons informés prochainement.

Avec le printemps, revient le plaisir de vivre à l'extérieur pour ceux qui ont la chance d'avoir un jardin. Nous demandons à chacun de respecter ses voisins en se conformant à la réglementation concernant les horaires de tonte et l'interdiction de brûler les déchets végétaux.

Bien à vous

François Deshayes

Ce mois-ci

Samedi 1^{er}

Permanence de réception
tenue par les élus
sans rendez-vous
Mairie 11h-12h

Dimanche 2

Concours de belote
Centre culturel - 13h30
Les Compagnons
de la Reine Blanche

Dimanche 2

Concert Percu'Foli
Centre culturel - 17h
TRHT

Jeudi 6

Conseil Municipal
Mairie - 21h

Samedi 8

Inauguration
36^e Festival Théâtral
Centre culturel - 17h

Lundi 11

Consultation d'orientation
d'avocats
sur rendez-vous
Mairie 10h-12h

Mercredi 12

Réunion Alzheimer
Hameau des Clubs
9h30-11h30
CCAS - Le Répit

Jeudi 13

Marché gourmand
Place de la Mairie - 17h

Mercredi 19

Chasse aux œufs
Domaine des 3 Châteaux
15h-16h30

Samedi 22

Thé à la menthe
ou t'es citron
Centre culturel - 20h
Club Kiwanis

Dimanche 23

Elections présidentielles
1^{er} tour
Centre culturel
et Restaurant scolaire
8h-19h

Samedi 29

Conférence
« Christine de Suède »
Centre Culturel - 15h
Bibliothèque

Samedi 29

Conférence sur l'Amérique
du Sud à vélo
Centre culturel - 20h30
La Sylve

DERNIÈRE MINUTE

COLLÈGE FRANÇOISE DOLTO DE LAMORLAYE
Portes ouvertes le samedi 1^{er} avril entre 9h et 12h.

VOTE PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous. Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de

demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée. Toutes les explications et le formulaire CERFA sont disponibles sous le lien suivant : Formulaire Cerfa n° 14952*01

Pour les électeurs qui ne disposent pas d'un ordinateur connecté à internet et d'une imprimante, il est toujours possible d'obtenir le formulaire de procuration au guichet d'une autorité habilitée.

L'autorité localement habilitée à établir une procuration où le mandant doit se rendre est la brigade de gendarmerie.

COLLECTE DES DÉCHETS

Les déchets de Coye-la-Forêt sont collectés habituellement le lundi.

Comme cela est indiqué dans le calendrier de collecte, celle du 1^{er} mai est avancée au **samedi 29 avril**. La collecte du 8 mai se déroulera normalement.

Actualité



PROJET CŒUR DE VILLE

Fin 2014, la municipalité a décidé d'engager une réflexion sur la réorganisation du centre-ville afin d'y favoriser l'activité commerciale ou professionnelle. Une étude a été confiée à la SAO. Le 8 octobre 2015, une réunion publique a présenté le diagnostic de l'état urbain et commercial actuel. Des groupes de travail ont été constitués afin de mener cette réflexion, pour aboutir à un projet présenté en réunion publique le 28 juin 2016. Ce projet prévoyait le regroupement des écoles sur le site des Bruyères, libérant ainsi les locaux de l'école du Centre pour y implanter des commerces ou activités en rez-de-chaussée et des logements en étages. Ceci pour une charge supplémentaire pour la ville d'environ 130000 € par an.

Depuis l'été dernier, la réflexion a mûri, le projet a été affiné et nous avons estimé, parallèlement, les autres travaux importants à prévoir dans les années à venir (éclairage public, bâtiments, voirie...). Nous devons nous assurer que le budget de la ville pourrait assumer ces choix sans trop d'incidence sur les impôts. Les recettes fiscales de l'état étant très incertaines, il nous a semblé important de revoir le projet afin d'en limiter au maximum les risques tout en tentant d'atteindre les objectifs.

C'est pourquoi le projet présenté en réunion publique le 31 mars 2017 prévoit le maintien de 4 classes à l'école du Centre, l'aménagement de la bibliothèque, la construction d'un nouveau local pour La Poste libérant ainsi un emplacement commercial important. Au total ce seront environ 575 m² de commerces nouveaux qui seront développés ainsi que l'agrandissement de la bibliothèque. Tout ceci en conservant une petite école dans le centre, chère à de nombreux Coyens.

Ce projet, plus modeste, engendrera une charge nouvelle pour la commune limitée à environ 20000 € par an. Il pourra évoluer mais n'est pas irréversible contrairement au précédent.

Comme tout changement, celui-ci ne recueillera pas l'adhésion de tous. L'inspection de l'éducation nationale y est favorable mais certains enseignants et parents, sans en connaître le détail, ont déjà émis des réticences.

Nous devons concilier l'intérêt général qui comprend l'organisation des écoles mais aussi la vie du village et son dynamisme.

Ce projet sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal en mai prochain. Les premiers travaux devraient commencer à l'été 2018 par les maternelles des Bruyères puis à l'été 2019 la rénovation de l'école du Centre et enfin la rénovation de l'école primaire des Bruyères pour mi 2020.

La supérette devrait voir le jour au deuxième semestre 2018.

9^E ÉDITION ACTI'FEMMES OISE

La 9^e édition du concours Acti'Femmes s'est déroulée, jeudi 9 mars dernier, à la Préfecture de Beauvais. Quatre femmes entrepreneuses ont été récompensées pour leur volonté, leur esprit d'entreprendre et l'originalité de leurs parcours dont Fabienne Pringalle, Coyenne, pour son activité de conseil pour les affaires, expertise et audit dans le domaine du bâtiment. François Deshayes, Maire de Coye-la-Forêt était présent pour lui remettre le prix.

TRAVAUX DE VOIRIE

La municipalité prévoit d'élargir le trottoir côté pair, inexistant à ce jour, Grande rue à l'angle de la rue de l'Etang ainsi qu'Avenue de la Gare, trop étroite, entre la Place Blanche et l'Allée de la Ménagerie, sens montant.

Avant de finaliser ce projet une période d'essai avec signalisation routière provisoire est nécessaire et sera mise en place d'ici quelques semaines, la validation

par le département étant nécessaire. Nous vous remercions de respecter cette circulation modifiée provisoire nécessitant une mutation du stationnement.

La première tranche de travaux de l'éclairage public a été réalisée rue de l'Orée des Bois, ce qui a permis d'améliorer l'éclairage de ce secteur coyen. En parallèle, l'éclairage de deux passages piétons Grande rue a été mis en place. D'autres secteurs de la commune seront rénovés dans le courant de l'année.



ASSOCIATION PETITS PRINCES

Plus de 400 personnes ont répondu « présent » pour la journée consacrée à l'Association Petits Princes. Un grand Merci ! Un grand Merci aussi à tous les bénévoles qui ont permis que toutes les activités proposées soient réussies. Ainsi 3.000 € vont permettre à des enfants atteints de longue maladie de réaliser leurs rêves. Ils viendront ainsi rejoindre les 6 000 rêves réalisés depuis la naissance de l'association, il y a 30 ans !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Conférence « Christine de Suède, un Roi hors du commun » par Martine Cuttier, docteur en histoire contemporaine, membre de l'association « Christine de Suède, l'Européenne », **samedi 29 à 15 h** au Centre culturel salle Claude Domenech.

Cette année, le Festival Théâtral de Coye-la-Forêt propose six pièces qui dressent des portraits de femme. En association avec le festival, la bibliothèque vous propose une conférence sur une



POINT INFO

LES ESCAPADES DU MINIBUS

jeudi 6 : 9h-11h, Fosses

jeudi 13 : 9h-11h, Fosses

vendredi 21 : Fort-Mahon, départ 7h30-
retour dans la soirée

jeudi 27 : 9h-11h, Lamorlaye

Minibus ouvert à tous, inscriptions
obligatoires au 03 44 58 45 46



FÊTE DE LA MUSIQUE

Si vous souhaitez participer activement à la fête de la musique à Coye-la-Forêt le mercredi 21 juin prochain en tant que musicien ou membre d'un groupe, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie au 03 44 58 45 45 ou envoyer un mail : communication@coye.fr

INSCRIPTIONS VILLAGE DES ENFANTS

Merci de prendre en compte que les 25 et 26 mai sont fériés, le périscolaire et la cantine ne sont donc pas assurés, attention en remplissant vos inscriptions de mai.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 14 mars dans le département de l'Oise, les demandes de carte nationale

d'identité, comme les demandes de passeport, sont déposées dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil, énumérées ci-après : Attichy, Auneuil, Beauvais, Breteuil, Chambly, Chantilly, Chaumont-en-Vexin, Clermont, Compiègne, Creil, Crépy-en-Valois, Estrées-Saint-Denis, Grandvilliers, Le Coudray-Saint-Germier, Liancourt, Margny-les-Compiègne, Méru, Nanteuil-le-haudouin, Noailles, Nogent-sur-Oise, Noyon, Pont-Sainte-Maxence, Ressons-sur-Matz, Ribecourt-Dreslincourt, Saint-Just-en-Chaussée, Senlis et Verneuil-en-Halatte.

Vous pouvez également le faire dans toute commune équipée d'un dispositif de recueil quelle que soit la commune de résidence du demandeur.

Vie associative



reine singulière amie de Descartes qui par la force de son caractère imposa sa volonté dans les négociations lors du traité de Westphalie.

LES COMPAGNONS DE LA REINE BLANCHE

Organisent un concours de belote le **dimanche 2** salle 2 du Centre culturel. Inscriptions à partir de 13h30.

LA SYLVE

Samedi 1^{er} : entretien de la source du Bois Brandin de 10h à 12h suivi de l'apéritif. Se munir de gants, râteau, sécateur. Rendez-vous sur le petit parking au bout de l'avenue du Bois Brandin

Samedi 8 : découverte et entretien du sentier botanique de 10h à 12h. Rendez-vous place du sauteur, à l'entrée du sentier sur la route des étangs de Commelles.

Samedi 29 à 20h30 au Centre culturel : "Les conférences de la Sylve" sur L'Amérique



du Sud à vélo, film-débat par Jean Luc Mercier auteur du périple de 7000 km.

Entrée libre - Tout public- vente de livres à l'entrée.

Un projet, un vélo et une volonté de fer suffisent parfois à bousculer des montagnes.

Fort de ce principe, Jean Luc Mercier, du Réveil Cyclo-Marche de Gouvieux, enseignant à la retraite, décide de partir vivre son « rêve de gosse ».

Des aventures quotidiennes à vélo à travers l'Amérique du sud, au cœur de la Cordillère des Andes. Un périple de 7000 km à la rencontre des Amérindiens, de peuples

partageant repas et culture, et des paysages à couper le souffle. 7 pays traversés, 8 mois de voyage et de découvertes, voilà ce que Jean-Luc Mercier va nous faire partager.

Une conférence à ne pas manquer, un moment captivant.

Entrée libre. L'auteur de ce périple dédicacera ses livres

LEVER DE RIDEAU POUR LE 36^E FESTIVAL THÉÂTRAL DE COYE-LA-FORÊT

Samedi 8 au Centre culturel à partir de 17h (entrée gratuite) :

L'équipe du Festival vous invite à partager ses coups de cœurs lors de la présentation au public du programme du 36^e Festival, qui se déroulera du 9 au 31 mai. Cette présentation sera suivie d'un intermède théâtral « La Voyante » de Jacques Bona interprété par Adriana Arnaud et Patrick Chevillard.



36^{ème} Festival Théâtral de Coyo-la-Forêt du 9 au 31 mai 2017

Puis, après la présentation de nos partenaires institutionnels et privés, vous pourrez retrouver l'équipe du Festival autour du verre de l'amitié.

Il vous sera aussi possible, sur place, de réserver et acheter vos billets (les réservations et la vente des billets seront ouvertes sur notre site internet dès le 8 avril).

Au programme, cette année, 17 pièces et 28 représentations où se mêleront comédies, tragédies, auteurs classiques ou contemporains. Mais aussi quelques spécificités avec « Rats » une création de Yanowski en coproduction avec le Festival

dans une mise en scène de Victor Quezada-Perez, deux pièces, « Grisélidis » et « L'Apprentie sage-femme », interprétées par des comédiennes issues de la Comédie-Française, et six pièces ayant trait à la femme dans sa vie ou son destin : Grisélidis d'après les textes de Grisélidis Réal, Les présidentes de Werner Schwab, Neva de Guillermo Calderon, L'Apprentie Sage-femme de Karen Cushman, Zoom de Gilles Granouillet et Les Dames du Jeudi de Loleh Bellon par le Théâtre de La Lucarne.

Ces pièces ont été le point d'ancrage d'un projet que 12 structures culturelles de 7 communes différentes (aussi prestigieuses que Les Amis du Musée Condé - Château de Chantilly en partenariat avec le Domaine de Chantilly, Les Amis de Royaumont en partenariat avec la Fondation de l'Abbaye de Royaumont, le Centre Culturel Marguerite Dembreville de Chantilly, des médiathèques, bibliothèques, associations, cinéma...) ont également adopté afin de vous proposer près de deux mois de conférences, films, expositions, visites de musée et spectacles se rapportant à ce même thème « **Portraits de Femmes** ».

Site internet du festival : www.festivaltheatraldecoye.com

Page Facebook : www.facebook.com/FestivalTheatralDeCoyeLaForet

TENNIS DU PETIT PONT

Tennis en terre battue, en pleine nature, dans le cœur historique de Coyo. Saison de mi-avril à fin octobre. Ambiance familiale et décontractée.

Réservations du cours par internet avec le logiciel « balle jaune ». Cotisation annuelle et par famille : 80€

Contacts : Michel BORIE 06 15 95 51 96
Patrick DREAN 06 95 22 40 37

Par mail : tennis.du.petit.pont@gmail.com

POINT INFO

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Dès 16 ans, les adolescents doivent se faire recenser en Mairie. Un certificat leur est délivré et leur sera demandé pour le passage du permis de conduire et des examens scolaires. Il suffit de se présenter en Mairie avec la carte d'identité de l'adolescent et le livret de famille.

ANTENNE RÂTEAU ET 4G ORANGE

Le réseau mobile à très haut débit de quatrième génération (4G) d'Orange sera prochainement mis en service sur la commune. Cette bande de fréquences étant voisine de celles utilisées par la TNT, les émissions 4G sont susceptibles de générer, ponctuellement, des perturbations de la réception TNT.

La résolution des perturbations occasionnées par la mise en service de ces émetteurs 4G sera prise en charge par Orange. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes : appelez le 0970 818 818 (appel non surtaxé, prix d'un appel local).

DOMAINE DES TROIS CHÂTEAUX

L'internat scolaire et éducatif du Domaine des Trois Châteaux, situé 16 route de Chaumontel, organise, le mercredi 19 de 15h à 16h30, une chasse aux œufs. Ouvert aux Coyens.

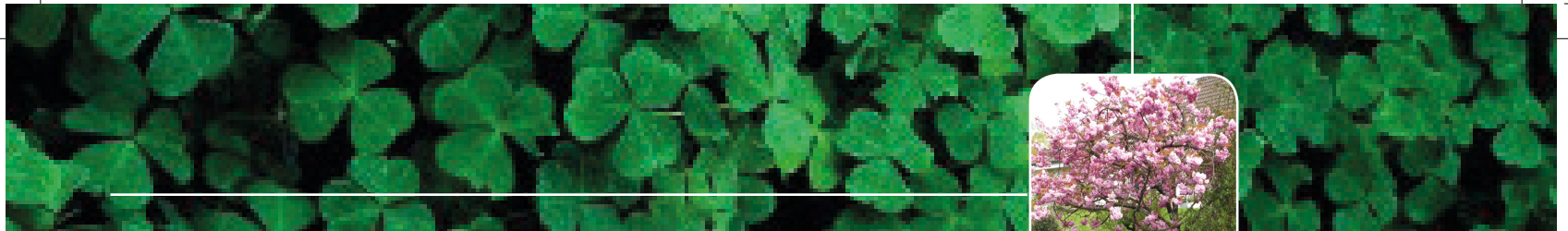
CLUB KIWANIS

Présente Thé à la menthe ou t'es citron le **samedi 22 à 20 heures** au Centre culturel. Cette comédie de boulevard sera interprétée par la troupe Théâtraires qui revient dans notre région pour la 7^{ème} fois.

Cette soirée est organisée au profit des œuvres sociales du Kiwanis club des Trois forêts Chantilly Creil Senlis et le thème retenu cette année est celui des enfants maltraités.

Le prix du spectacle est de 15 € pour les adultes et 5 € pour les enfants.

Réservation : 06 80 53 48 75
ou aralcegui@sfr.fr



CONCERT PERCU'FOLI

Lorsque vous lirez ces lignes, nos petits (et grands) percussionnistes seront en train de procéder aux dernières mises au point du spectacle « Percu'foli », concocté par le très dynamique et très apprécié Benjamin Moroy. Nous vous attendons donc nombreux le **dimanche 2** à 17 heures au Centre culturel. En ouverture, vous pourrez assister à une démonstration de MAO (Musique Assistée par Ordinateur). Les compositions de deux élèves vous seront dévoilées et ne manqueront pas de susciter des vocations, à n'en point douter.

Avant de terminer, un petit rappel: l'orchestre a changé de jour, rejoignez-nous désormais le samedi, entre midi et 13 heures !

Pour tout renseignement, contacter Marc Chamot, Directeur, au 06 84 78 77 45

LA CLAIRIÈRE DES SOURCES

Les 1^{er} et 2 : Week-end jardinage animé par Sacha Guégan.

Du 3 au 7 : Stage de permaculture CCP 1 (Cours Certifiés de Permaculture).

Animé par Sacha Guégan, avec l'aimable collaboration des Jardins des Marais.

Samedi 15 : sortie nature et atelier cuisine des plantes, animés par Cécile Saint-Béat, Naturopathe diplômée en herboristerie. Elle vous accompagnera dans notre belle forêt, à la rencontre des plantes sauvages et expliquera les bienfaits des plantes comestibles et vous guidera

dans la réalisation des recettes proposées à savourer sur place ou à partager chez soi.

Les Incroyables Comestibles - jardins partagés, dans un premier temps situés Quai du Chardonneret, seront finalement installés rue d'Hérivaux à côté des tennis. Pour les informations de démarrage du projet, une date de réunion publique vous sera proposée prochainement.

1^{er} mai spécial adhérents : la forêt secrète d'Halatte et pique-nique «auberge espagnole» à la maison forestière avec Dominique Wieil, garde forestier

Toute notre actualité :

www.laclairieredessources.org

Tel. 06 22 42 32 78

EXPRESSION DES GROUPES D'ÉLUS MUNICIPAUX

Groupe Pour Coye Demain

Chers Coyens, chers amis,

Centre-ville : Dans cette tribune en mai 2016, j'avais titré : « **Une Coquille vide** » Nous y sommes ! Une réunion plénière municipale, propose de ne plus regrouper les 2 écoles et de faire un projet à minima avec création de 2 commerces, qui va tout de même coûter 3,7 millions € car obligations de réhabiliter les 2 écoles. Un projet avait été chiffré 3,7 millions € avec transfert des écoles et réhabilitation du centre-ville avec implantations de commerces diversifiés. Il s'agit du scénario 2 disponible sur site Mairie. Une nouvelle fois je suis atterré, d'une part, par le manque de vision à long

terme, d'autre part, le non-respect de la parole donnée. La municipalité a engagé une dépense de 100 000 € via un cabinet d'étude SAO, avec diverses réunions, ateliers avec des Coyens pour établir les perspectives d'avenir. Résultat : Pschitt, plus rien, alors qu'un large consensus s'était exprimé en faveur du regroupement des 2 écoles. La question que vous êtes en droit de vous poser est : quelles vont être les conséquences ? Vous voulez le savoir et bien « J'avais vous l'dire ». La valeur patrimoniale de votre bien immobilier, sur notre commune, va gentiment se dégrader au profit des communes environnantes qui ont su faire des choix stratégiques pour

renover leur centre-ville. Une réunion d'information est prévue le 31 mars au Centre culturel. Si vous vous sentez concerné, comme le suggérait Stéphane Hessel : **Indignez-vous !** en venant assister à cette réunion. [J'espère que ce document sera posté dans vos boîtes aux lettres avant le 31 !!] J'ai le sentiment que le temps où « Les promesses n'engagent que ceux qui y croient » est révolu. La parole politique est en train de se racheter sous la pression des électeurs et c'est plutôt une bonne nouvelle.

Bien à vous

Guy Decamps guydec@free.fr

Groupe des élus

Ensemble pour Coye-la-Forêt

Cœur de Ville – le projet se précise

A la fin du mois la version du projet présentée aux élus vous le sera au cours d'une réunion publique.

Nous ne pouvons anticiper l'accueil que vous lui aurez fait mais nous pouvons d'ores et déjà dire que cette version est plus en phase avec notre approche.

Le groupe scolaire de l'école du Centre est maintenu pour une grande partie, dans un 1^{er} temps seuls les enfants scolarisés en maternelle rejoindraient le groupe de l'école des Bruyères. L'organisation des classes de l'école du Centre sera peut être revue pour accueillir les élèves des niveaux CM1 et CM2, les classes de CP CE1 et CE2 seraient alors

regroupées aux Bruyères. Cette nouvelle organisation ne semble pas inintéressante et doit être étudiée, un point positif serait une meilleure mixité sociale. Un tract s'opposant à cette possibilité émanant du corps enseignant aurait déjà été distribué aux parents d'élèves. A suivre donc.

En dehors du maintien pour partie de l'école du Centre notre satisfaction est également liée au fait que le projet aura une dimension plus raisonnable et ouvre malgré tout de nouvelles perspectives pour du commerce ou de l'activité au cœur du village.

Autre sujet d'importance : la création d'un cabinet médical.

Les médecins nouvellement arrivés ont fait part de leur volonté quant à la mise à

disposition de locaux pouvant accueillir leur activité. Si aucune solution n'est trouvée le risque de voir ces médecins quitter notre village pour s'installer ailleurs est réel. Jusqu'à maintenant le projet « cœur de ville » ne comprend aucune orientation sur ce point.

Il est indispensable que des médecins puissent s'installer à Coye. A nous de trouver la bonne idée.

Le legs Delvigne pourrait aider.

Nous restons à disposition et vous invitons à visiter le blog coye29.com

Amicalement,

Vos élus : Alain Mariage, Isabelle Domenech et Claude Lebreton

ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

Naissances

Timothée SAUNIER
Hector HOLTZAPFFEL

Maina FRIKACH-DARONDEAU

Décès

Jacqueline AUNEY
Jacques AUGÉ

EN CAS D'URGENCE

Composer le 15

Editeur : Mairie – Place de la Mairie 60580 Coye-la-Forêt
Directeur de la publication : N. Lambret
Imprimeur : SB Graphic
38, rue Gay Lussac - 77290 Mitry-Mory
Dépôt légal à parution
Ce périodique est rédigé avec le concours de la Commission municipale Communication : F. Deshayes, N. Lambret, S. Faupoint, I. Glevarec, B. Varon, P. Fontaine, P. Virgitti, G. Decamps, C. Lebreton.